

**Identification de l'organisme****Mairie de MERVILLE****Place de la Libération****59 660 MERVILLE****Tél : 03 28 48 20 22****Fax : 03 28 49 68 05**

---

**Objet du marché :**

La présente consultation concerne : **Marché de services d'insertion et de qualification professionnelle par des prestations d'entretien des espaces verts, l'entretien des bâtiments et la voirie, la manutention et l'évènementiel sur le territoire communal, conformément aux articles L.2113-15, L.2113-16, R.2113-8, R.2123-1-3° du Code de la Commande Publique.**

***L'article L.2113-15 précise : Des marchés ou des lots d'un marché, qui portent exclusivement sur des services sociaux et autres services spécifiques dont la liste figure dans un avis annexé au présent code, peuvent être réservés par un pouvoir adjudicateur, y compris lorsqu'il agit en tant qu'entité adjudicatrice, aux entreprises de l'économie sociale et solidaire définies à l'article 1er de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ou à des structures équivalentes, lorsqu'elles ont pour objectif d'assumer une mission de service public liée à la prestation de services mentionnés sur cette liste.***

Le présent marché a pour objet l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclus du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi. Un regard particulier sera préconisé pour l'embauche de minima sociaux du territoire d'Hazebrouck.

La Ville confiera au prestataire des prestations d'appui et d'accompagnement à l'emploi axées sur **l'entretien des espaces verts, des travaux d'entretiens des bâtiments ainsi que de la manutention**. Ces prestations prennent appui sur des activités qui ne sont que le support de la démarche d'insertion objet du marché et seront obligatoirement accompagnées d'un dispositif d'accompagnement spécifique à chaque personne.

La démarche est fondée sur le principe suivant : faciliter l'accès à des activités salariées pour des personnes en difficulté (jeunes et adultes, chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA ou de minima sociaux...) et favoriser ainsi l'insertion sociale et professionnelle en leur permettant, par ces prestations, d'acquérir ou de développer des compétences professionnelles dans le but d'accéder à un emploi dit «traditionnel».

Le prestataire devra attester que le public qui exécutera ces prestations est un public ne se trouvant pas en capacité de s'inscrire dans un parcours traditionnel d'accès à l'emploi. Au besoin, le prestataire pourra s'appuyer sur les intervenants en la matière afin de disposer de personnel entrant dans cette catégorie.

En répondant au présent marché, le prestataire s'engage à assurer à ces publics non seulement une expérience de travail, mais aussi un accompagnement dans l'élaboration de leur projet professionnel. Si le prestataire entend recourir, pour l'exécution des présentes prestations, à son personnel salarié, il devra apporter la preuve que ce personnel est inscrit dans un parcours d'insertion.

La présente consultation est un **marché de services d'insertion et de qualification professionnelle par des prestations d'entretien des espaces verts, l'entretien des bâtiments et de la voirie, la manutention et l'évènementiel sur le territoire communal, conformément aux articles L.2113-15, R.2113-8 et R.2113-7 du Code de la Commande Publique.**

### **Procédure de passation :**

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles **L.2113-15, L.2113-16, R.2113-8, du Code de la Commande Publique.**

La présente consultation est organisée par un Pouvoir Adjudicateur selon une procédure adaptée ouverte, en application de l'article R.2123.1.3° du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un accord cadre multi-attributaire à bons de commande en application des articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 à R.2162-14 de la Commande Publique et marchés subséquents en application des articles R.2162-7 à 2162-9.

Les bons de commande seront émis au fur et à mesure des besoins durant la période de validité de l'accord cadre.

S'agissant d'un marché inférieur au seuil de procédure pour les services sociaux (inférieur à 750 000 € HT) et conformément à **l'article R.2123-1-3° du Code la Commande Publique**, le marché sera passé sous la forme d'une procédure adaptée.

Lorsqu'un marché à bons de commande est attribué à plusieurs opérateurs économiques, ceux-ci sont au moins au nombre de trois, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres.

La passation des bons de commande s'effectuera selon l'application de la règle dite du « tour de rôle » où pour chaque bon de commande, le choix du titulaire s'effectue par roulement.

Le premier titulaire peut, par exemple, être déterminé selon l'ordre alphabétique des noms de société ou l'ordre de classement des offres.

Les marchés subséquents pourront porter sur des prestations ne figurant pas dans le Bordereau des Prux Unitaires (BPU) et s'avérant indispensables aux membres du personnel pour la bonne exécution de leurs missions et le bon fonctionnement du service. Les marchés subséquents seront formalisés par un devis établi par le titulaire et accepté par le représentant du Pouvoir Adjudicateur.

La demande du Pouvoir Adjudicateur ou de l'un de ses services annexes s'effectuera par mail : le mail indiquera les caractéristiques du besoin à satisfaire, le délai d'exécution/livraison.... Ce mail vaudra cahier des charges techniques pour le marché subséquent qu'il concerne.

Cet accord cadre est passé sans montant minimum et un **montant maximum annuel de 29 900 € HT**

Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de la réception de la notification par le titulaire.

En application de l'article L.2113-16 du Code de la Commande Publique, **une entreprise ainsi attributaire d'un marché ne peut bénéficier d'une attribution au même titre au cours des trois années suivantes. La durée d'un marché réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ne peut être supérieure à trois ans.**

### **Retrait et transmission des dossiers :**

Les candidats peuvent retirer le DCE à l'adresse URL suivante :

Marché PA2023024

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2023\\_K5AbzPf23M](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_K5AbzPf23M)

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2023\\_K5AbzPf23M](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_K5AbzPf23M)

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2023\\_K5AbzPf23M](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_K5AbzPf23M)

Cette demande doit intervenir au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres.

### **Critères de sélection :**

Après réception et examen des offres, il est établi un premier classement des offres.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'engager une négociation si elle l'estime nécessaire avec l'un ou l'ensemble des candidats. Cette négociation pourra porter sur l'ensemble des points de l'accord cadre (prix ou technique). L'accord cadre pourra également être attribué sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

La négociation pourra avoir pour objet la régularisation de la proposition, conformément à l'article R.2144.2 du Code de la Commande Publique.

Conformément à l'article R.2152-6 et 7 de la Commande Publique, le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de pourcentages :

### **Critères de pondération**

Rang	Désignation	Pondération
1	Pertinence de la démarche technique	40 %
2	Prix des prestations	60 %

**Date de l'envoi de l'avis à la publication :** le 03/07/2023

**Date limite de remise des offres :** le 17 juillet 2023 à 13 heures